

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le sept mars, le Conseil communautaire s'est réuni à vingt heures, dans les locaux du siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, sur convocation adressée à tous ses membres, le premier mars précédent, par Monsieur Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président en exercice de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Conseillers en exercice : **31**

Présents : **21**

ALEX : Catherine HAUETER, Patrick HERBIN

LA BALME-DE-THUY : Pierre BARRUCAND

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN : Franck PACCARD

LES CLEFS : Sébastien BRIAND

LA CLUSAZ : Pascale MEROTTO, Didier THEVENET

DINGY-SAINT-CLAIR : Laurence AUDETTE, Bruno DUMEIGNIL

LE GRAND-BORNAND : Jean-Michel DELOCHE, Hélène FAVRE BONVIN, André PERRILLAT-AMEDE

MANIGOD : /

SAINT-JEAN-DE-SIXT : Didier LATHUILLE

SERRAVAL : Vincent HUDRY-CLERGEON, Philippe ROISINE

THÔNES : Claude COLLOMB-PATTON, Amandine DUNAND, Chantal PASSET, Gaëlle VERJUS, Jean VULLIET

LES VILLARDS-SUR-THÔNES : Gérard FOURNIER-BIDOZ

Pouvoirs : **6**

Nathalie BULEUX à Sébastien BRIAND, Danièle CARTERON à Didier LATHUILLE, Benjamin DELOCHE à Bruno DUMEIGNIL, Odile DELPECH-SINET à Gérard FOURNIER-BIDOZ, Isabelle LOUBET GUELPA à Franck PACCARD, Nelly VEYRAT-DUREBEX à Chantal PASSET

Excusé : **1**

Stéphane CHAUSSON

Absents : **3**

Stéphane BESSON, Pierre BIBOLLET, Alexandre HAMELIN

Secrétaire de séance : Gaëlle VERJUS

N° 2023-010 - MARCHÉ RELATIF AU PILOTAGE, A LA GESTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN OBSERVATOIRE TOURISTIQUE

Rapporteur : Monsieur Didier LATHUILLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur le 1er avril 2019 notamment les articles L2124-1 à 2, R2124-2°, R2161-2 à 5 relatifs à la procédure de l'appel d'offres ouvert ;

Vu la délibération n°2022-112 du 13 décembre 2022 relative à In Anancy Mountains, au portage de la marque et l'approbation de la convention de partenariat financière ;

La CCVT est porteuse du conventionnement « In Anancy Mountains » pour l'année 2023 et à cet effet, une consultation, sous la forme d'un appel d'offres ouvert a été publié le 16 janvier 2023 s'agissant du pilotage, la gestion et la mise en œuvre d'un observatoire touristique.

Pour rappel, la clé de répartition du financement de l'observatoire touristique est :

- 80 % pour le territoire de la Vallée de Thônes (50 % CCVT et 50 % SIMA),
- 20 % pour la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.

La date limite de remise des offres fixée au 20 février 2023 à 12 heures.
10 entreprises ont retiré le dossier de consultation d'entreprise.

Considérant que les formalités relatives à la passation du marché ont bien été respectées,

Une seule offre a été réceptionnée celle de l'entreprise : GE2A situé au 66 rue Jean Mermoz, 73800 Porte-de-Savoie.

Le montant du marché sur toute la durée et prestation supplémentaire incluse s'élève à 297 819 € HT.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le mardi 7 mars 2022 afin de procéder au choix de l'offre. Après présentation des éléments juridiques, techniques et financiers, la commission d'appel d'offre décide d'attribuer le marché au soumissionnaire suivant :

- GE2A situé au 66 rue Jean Mermoz, 73800 Porte-de-Savoie, pour un montant de 290 763 € HT pour l'offre de base et 7 056 € HT pour la prestation supplémentaire éventuelle.

Le marché est conclu pour une durée de trois ans reconductible tacitement.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le choix de la Commission d'appel d'offres ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont bien inscrits au budget ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la bonne exécution du marché, ainsi que leur résiliation éventuelle et à signer tous les documents afférents.

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ

La Secrétaire de séance
Gaëlle VERJUS



Délibération transmise en Préfecture le 20/03/2023
Publiée le 20/03/2023